

# Prestataire de régimes de pension de retraite complémentaire - Madagascar

## Background

Blue Ventures s'efforce de restaurer les océans du monde entier et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs. Aux côtés des communautés côtières de l'océan Indien et d'ailleurs, nous travaillons en partenariat avec les petits pêcheurs et les organisations communautaires pour lutter contre la surpêche et préserver la vie marine de manière à ce qu'ils en tirent profit.

Ensemble, nous concevons, développons, renforçons et soutenons la gestion et la conservation des pêcheries au niveau communautaire. Nous rassemblons des partenaires au sein de réseaux afin de plaider en faveur de réformes et de partager des outils et des bonnes pratiques pour soutenir les communautés de pêcheurs dans le monde entier.

Grâce à notre travail, nous permettons aux communautés d'affirmer, de garantir et de faire respecter leurs droits, de renforcer la gestion locale, d'enrichir les moyens de subsistance locaux et de préserver la santé des océans pour les générations futures.

## L'objectif du service

Les principaux objectifs de cette mission sont de mettre en place un régime de retraite complémentaire et d'épargne à long terme durable, conforme à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS), tout en offrant aux employés une sécurité financière adéquate après leur départ à la retraite. Ce régime peut avoir un impact significatif sur la vie de nos employés, en leur garantissant une sécurité financière pendant leurs vieux jours. En outre, nous souhaitons nous associer à un prestataire de services offrant un ensemble complet et compétitif d'avantages sociaux qui préservera l'avenir des employés et améliorera leur compréhension et leur participation au régime de retraite par le biais d'initiatives d'éducation financière.

## Étendue des services

Le prestataire de services sélectionné devra:

- Développer, gérer et administrer un régime de prestations de retraite complémentaire pour les employés.
- Fournir des conseils et des orientations sur la conformité réglementaire - Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS).
- Fournir des états financiers annuels et des rapports sur les performances du régime.
- Organiser régulièrement des sessions de formation et d'information sur les connaissances financières et la planification de la retraite.
- Assurer un traitement efficace et rapide des cotisations, des retraits et des versements.
- Veiller à la bonne tenue des dossiers et à la protection des données des participants au régime.
- Mettre en place un mécanisme de réclamation précis pour traiter les préoccupations ou les litiges des salariés.
- Réaliser des audits et des évaluations périodiques pour s'assurer que le régime répond aux normes réglementaires internes et externes.

## Produits à livrer

- **Proposition de régime initial:** Un plan détaillé décrivant la structure proposée, les avantages, les options d'investissement et les coûts. La proposition comprendra deux options :

### **Option 1**

> Les employés s'inscrivent directement auprès du prestataire de services et cotisent à titre individuel, l'employeur versant une contribution équivalente à celle de l'employé et payant directement le régime.

### **Option 2**

> L'employeur met en place le régime pour tous les salariés auprès d'un seul prestataire de services.

- **Documents d'orientation du régime:** Documents d'orientation détaillés couvrant les conditions et les procédures.
- **Rapports annuels:** Rapports sur les performances financières, y compris la croissance du fonds, le rendement des investissements et les dépenses administratives.
- **Programmes de formation et de sensibilisation:** Séances régulières d'éducation financière, ateliers et documents.
- **Rapports de conformité:** Rapports réguliers sur le respect de la CNaPS et d'autres exigences réglementaires.
- **Relevés des membres:** Relevés périodiques détaillant les contributions, le solde et la croissance de chaque membre.

## Critères d'éligibilité

Les prestataires de services intéressés doivent:

- Être enregistré et agréé par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS) de Madagascar.
- Avoir au moins vingt ans d'expérience dans la gestion de régimes de retraite à Madagascar, sans litige actif devant le tribunal du travail malgache.
- Démontrer une expérience de prestation de services à des organisations de taille et de secteur similaires.
- Fournir la preuve de sa stabilité financière et de sa capacité à gérer des fonds importants.
- Fournir la preuve d'un cadre de gestion des investissements sûr, transparent et conforme.

## Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées sur la base des éléments suivants:

- **Capacité technique:** Aptitude à réaliser les travaux prévus, y compris les antécédents, les qualifications du personnel et l'infrastructure.
- **Conformité:** Respect avéré des exigences réglementaires et des normes du secteur.
- **Coût:** Structure tarifaire compétitive pour les services offerts, y compris la transparence des frais et autres charges.
- **Références clients:** Commentaires positifs d'anciens clients, en particulier sur le marché malgache de taille et d'envergure similaires.
- **Capacité d'innovation:** Capacité à fournir des services ou des caractéristiques supplémentaires qui améliorent les avantages et l'engagement des employés.

## Exigences en matière de soumission

Les prestataires de services intéressés doivent soumettre leur candidature:

- Une proposition technique détaillant la manière dont ils répondront à la portée et aux résultats décrits dans le présent cahier des charges.
- Une proposition financière comprenant une structure tarifaire, une ventilation des coûts et les modalités de paiement.
- La preuve de l'enregistrement et de la conformité avec la CNaPS.
- Au moins trois références de clients actuels à Madagascar de taille et d'envergure.
- Les profils du personnel clé affecté à la gestion du régime de retraite.

## Chronologie

- **Date de publication de l'appel d'offres:** 26 Novembre 2024
- **Date limite de soumission des propositions:** 13 Décembre 2024
- **Examen de la proposition et discussions:** prévus en Décembre 2024
- **Date d'attribution du contrat:** prévue début Janvier 2025
- **Début des services:** prévu à la mi-Janvier 2025

## Durée du contrat

Le contrat initial sera conclu pour une durée d'un an et pourra être renouvelé en fonction des résultats obtenus.

Veillez envoyer la proposition à : [hr@blueventures.org](mailto:hr@blueventures.org)